

**GROUPE 1 HERBICIDE**

**ANTLER® 360 Unpacked  
HERBICIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE  
COMMERCIALE (AGRICOLE)**

HERBICIDE DE POSTLEVÉE POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES DANS LES SEMIS DE LUZERNE, LES GRAINES VERTES OU SÈCHES DE LÉGUMINEUSES, L'EDAMAME, LES BLEUETS EN CORYMBE ET NAIN, LE CANOLA, LE BASILIC, LA CORIANDRE, L'ANETH, LE CARVI COMMUN, LE FENUGREC, LA CANNEBERGE, LE LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), LA MOUTARDE JONCÉE (types condimentaire et à graine oléagineuse), LE *BRASSICA CARINATA*, LA MOUTARDE JAUNE, LES OIGNONS SEC, BULBE D'ÉCHALOTE, L'AIL, L'OIGNON VERT, LE POIREAU, LES POMMES DE TERRE, LES PRAIRIE CARNATION (SAPONAIRE DES VACHES), LE CARTHAME, L'ÉPINARD, LE TOURNESOL, LA BETTERAVE POTAGÈRE (DE TABLE), LE PANAIS, LA CAROTTE, LE RADIS, LE RUTABAGA, LE CÉLERİ-RAVE, LA CERISE (DOUCE ET ACIDE), CERTAINES FINES HERBES, L'ÉPICES, LE HOUBLON, LE CHOU CHINOIS, LE CÉLERİ ET LE SARRASIN.

**PRINCIPE ACTIF :**

Cléthodime..... 360 g/L

**Avertissement, contient l'allergène soya.**

N° D'HOMOLOGATION : 33866 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION : IRRITANT OCULAIRE  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CONTENU NET : 250 mL à 1 000 L, vrac**

**Winfield United Canada  
101-302 Wellman Lane  
Saskatoon, SK S7T 0J1  
1-888-975-4769**

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement,  
fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1  
800 424-9300.**

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## **MISE EN GARDE**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. NE PAS inhale les émanations, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé.

**NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.**

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

## **VÊTEMENTS PROTECTEURS**

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application et les activités de nettoyage et de réparation. Porter également des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, et les activités de nettoyage et de réparation. Le port de gants n'est pas nécessaire pour une application en cabine fermée.

Après n'importe quelle opération, bien laver les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous ou après l'utilisation. Ranger et laver les vêtements contaminés séparément de la lessive domestique avant de les remettre.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion** : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée.

## **ÉLIMINATION**

**Élimination des contenants recyclables :** Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Élimination des produits inutilisés ou superflu:** Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable .

**ANTLER® 360 Unpacked**  
**HERBICIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE**  
**COMMERCIALE (AGRICOLE)**

HERBICIDE DE POSTLEVÉE POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES DANS LES SEMIS DE LUZERNE, LES GRAINES VERTES OU SÈCHES DE LÉGUMINEUSES, L'EDAMAME, LES BLEUETS EN CORYMBE ET NAIN, LE CANOLA, LE BASILIC, LA CORIANDRE, L'ANETH, LE CARVI COMMUN, LE FENUGREC, LA CANNEBERGE, LE LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), LA MOUTARDE JONCÉE (types condimentaire et à graine oléagineuse), LE *BRASSICA CARINATA*, LA MOUTARDE JAUNE, LES OIGNONS SEC, BULBE D'ÉCHALOTE, L'AIL, L'OIGNON VERT, LE POIREAU, LES POMMES DE TERRE, LES PRAIRIE CARNATION (SAPONAIRE DES VACHES), LE CARTHAME, L'ÉPINARD, LE TOURNESOL, LA BETTERAVE POTAGÈRE (DE TABLE), LE PANAIS, LA CAROTTE, LE RADIS, LE RUTABAGA, LE CÉLERİ-RAVE, LA CERISE (DOUCE ET ACIDE), CERTAINES FINES HERBES, L'ÉPICES, LE HOUBLON, LE CHOU CHINOIS, LE CÉLERİ ET LE SARRASIN.

**PRINCIPE ACTIF:**

Cléthodime ..... 360 g/L

**Avertissement, contient l'allergène soya.**

Nº D'HOMOLOGATION : 33866 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION : IRRITANT OCULAIRE**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CONTENU NET : 250 mL à 1 000 L, vrac**

**Winfield United Canada  
101-302 Wellman Lane  
Saskatoon, SK S7T 0J1  
1-888-975-4769**

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300.**

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## **MISE EN GARDE**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. NE PAS inhaler les émanations, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé.

**NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.**

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

## **VÊTEMENTS PROTECTEURS**

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application et les activités de nettoyage et de réparation. Porter également des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, et les activités de nettoyage et de réparation. Le port de gants n'est pas nécessaire pour une application en cabine fermée.

Après n'importe quelle opération, bien laver les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous ou après l'utilisation. Ranger et laver les vêtements contaminés séparément de la lessive domestique avant de les remettre.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée.

## **ÉLIMINATION**

**Élimination des contenants recyclables :** Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Élimination des produits inutilisés ou superflu :** Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des

déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**ANTLER 360 Unpacked** est un herbicide de postlevée sélectif utilisé pour la suppression d'une vaste gamme de graminées dans les semis de luzerne, les graines vertes ou sèches de légumineuses l'edamame, les bleuets en corymbe et nain, le canola, la coriandre, l'aneth, le carvi commun, le fenugrec, la canneberge, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), la moutarde orientale (de types condimentaire et oléagineuse), le *Brassica carinata*, la moutarde jaune, les oignons secs, bulbe d'échalote, l'ail, l'oignon vert, le poireau, les pomme de terre, les Prairie Carnation (saponaire des vaches), le carthame, l'épinard, le tournesol, le basilic, la betterave potagère (de table), le panais, la carotte, le radis, le rutabaga, le céleri-rave, la cerise (douce et acide), certaines fines herbes, l'épices, le houblon, le chou chinois, le céleri et le sarrasin.

### ANTLER 360 Unpacked

doit être appliqué avec un adjuvant (voir les Instructions de pulvérisation dans la section Mode d'emploi).

**ANTLER 360 Unpacked** est un herbicide systémique qui est diffusé du feuillage traité vers les points de croissance des feuilles, des tiges et des racines. L'absorption par la plante s'effectue surtout au niveau des feuilles. Une bonne couverture du feuillage est importante afin d'assurer une suppression efficace des graminées. Les graminées sensibles qui sont en pleine croissance présenteront des brûlures et un changement de couleur après le traitement. En premier lieu, le feuillage passera du vert au jaunâtre, puis au violacé et finalement au brun. Le temps requis pour une suppression complète est normalement de 7 à 21 jours après le traitement, selon les conditions de croissance et de la concurrence offerte par la culture.

## MODE D'EMPLOI

Lire l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1 866 761-9397 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou d'un représentant agricole provincial.

### Restrictions et limitations

- Utiliser seulement sur les cultures indiquées sur l'étiquette.
- Un bon travail du sol est requis avant le semis dans un champ où l'on a cultivé des plantes fourragères ou des graminées l'année précédente.
- Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter que les bandes de pulvérisation ne se chevauchent.
- L'efficacité du traitement est réduite s'il pleut dans l'heure suivant l'application.
- Ne pas mélanger ni appliquer **ANTLER 360 Unpacked** avec tout autre adjuvant, pesticide ou engrais, sauf si on le recommande spécifiquement sur l'étiquette.
- Suivre les précautions les plus rigoureuses mentionnées sur les étiquettes des divers pesticides utilisés dans le mélange en cuve.
- Attendre 4 jours entre un traitement avec **ANTLER 360 Unpacked** et l'application de tout autre produit agrochimique qui n'est pas recommandé sur l'étiquette dans les mélanges en cuve.
- Ne pas appliquer plus de 0,25 L/ha (90 grammes m.a./ha) par saison.
- Après une application de **ANTLER 360 Unpacked**, ne pas faire paître les animaux ni les nourrir avec du fourrage vert avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé.

Ne pas faucher comme fourrage les récoltes traitées avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé.

- **ANTLER 360 Unpacked peut être appliquée par voie aérienne sur certaines cultures mentionnées dans la présente étiquette.**
- **NE PAS** pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Ne pas utiliser en serre.
- Un délai d'attente de 30 jours avant la plantation est recommandé pour toutes les cultures qui ne figurent pas sur l'étiquette.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

## INSTRUCTIONS DE PULVÉRISATION

### ADJUVANTS

Appliquer **SELECT** avec l'Adjuvant AMIGO à raison de 0,5 à 1 % v/v ou avec Journey HSOC à raison de 0,5 %. Consulter les étiquettes pour connaître le mode d'emploi détaillé et les instructions de pulvérisation, notamment les taux et les cultures visées par l'homologation.

#### Application terrestre

- Pour une application terrestre, utiliser un pulvérisateur muni de buses à jet plat. Pour obtenir une couverture optimale, utiliser des buses inclinées vers l'avant à 45 degrés.
- L'utilisation de buses à miroir ou à jet en cône creux n'est pas recommandée en raison d'une couverture inégale et inadéquate. Une pulvérisation uniforme complète de toute la surface foliaire des mauvaises herbes visées est nécessaire afin d'obtenir une suppression optimale des mauvaises herbes.
- Bien nettoyer tous les filtres afin de prévenir l'obstruction des buses, surtout lorsque les volumes de pulvérisation sont de 55 à 110 L/ha.
- Pour les applications terrestres, utiliser des volumes de pulvérisation variant de 55 à 225 L/ha et une pression minimale de 275 kPa. Pour traiter des populations élevées de mauvaises herbes ou lorsque le couvert végétal des cultures est dense, utiliser un volume de pulvérisation minimum de 110 litres par hectare et une pression de 275 à 425 kPa. En toute circonstance, respecter la dose d'application d'Adjuvant AMIGO® recommandée sur l'étiquette, à la section Taux d'application de **ANTLER 360 Unpacked**

**Pour les graines vertes ou sèches de légumineuses (sauf le soja) et edamame, un volume de pulvérisation minimum de 110 L/ha est recommandé.**

#### Application aérienne

- Appliquer **ANTLER 360 Unpacked** seul ou dans des mélanges en cuve (seulement avec les produits d'association recommandés homologués pour l'application aérienne) dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 L/ha à une pression d'au moins 300

kPa.

- Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées qui sont indiquées sur l'étiquette.
- S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

#### **Mises en garde concernant l'utilisation – Application aérienne**

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

#### **Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire – Application aérienne**

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des lunettes protectrices ou un écran facial, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, une chemise à manches longues et un pantalon long.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

**Application par pulvérisateur agricole :** NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Évitez d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**Application par voie aérienne :** NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Évitez d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

#### **Zones tampons de pulvérisation**

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des :		
		habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats terrestres
		moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Semis de luzerne, bleuet en corymbe et nain, cerise (douce et acide), canneberge, coriandre, aneth, fenugrec, oignon sec, bulbe d'échalote, carvi commun, ciboulette, carthame, canola, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linolénique), carottes, pois des champs, houblon, lentilles, moutarde orientale (brune) (de type condimentaire ou oléagineux), moutarde jaune, <i>Brassica carinata</i> , pomme de terre, betterave potagère (de table), panais, radis, tournesol, céleri-rave, chou chinois, céleri	1	1	2
	Épinard, edamame, légumineuses à gousse comestible (sous-groupe de culture 6A), légumineuses vertes à écasser (sous-groupe de culture 6B), Haricot ( <i>Lupinus</i> spp.), ( <i>Phaseolus</i> spp.), ( <i>Vigna</i> spp.); gourgane (fève des marais) ( <i>Vicia faba</i> ), pois chiche ( <i>Cicer arietinum</i> ), guar ( <i>Cyamopsis tetragonoloba</i> ), dolique d'Égypte ( <i>Lablab purpureus</i> ), les Prairie Carnation (saponaire des vaches), pois cajan, certaines fines herbes et les épices (sauf la ciboulette, l'aneth et la coriandre), sarrasin	1	1	1
Pulvérisation aérienne	Canola, lin (y compris les variétés à faible teneur	Voilure fixe	10	1
				60

en acide linolénique), pois des champs, lentilles, pommes de terre, moutarde orientale (brune) (de type condimentaire ou oléagineux), moutarde jaune, tournesol, <i>Brassica carinata</i> Haricot ( <i>Lupinus</i> spp.), ( <i>Phaseolus</i> spp.), ( <i>Vigna</i> spp.), gourgane (fève des marais) ( <i>Vicia faba</i> ), pois chiche ( <i>Cicer</i> <i>arietinum</i> ), guar ( <i>Cyamopsis</i> <i>tetragonoloba</i> ), dolique d'Égypte ( <i>Lablab</i> <i>purpureus</i> ), pois cajan, sarrasin	Voileure tournante	10	1	50
	Voileure fixe	4	1	30
	Voileure tournante	1	1	30

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) prescrite pour les produits utilisés dans le mélange et appliquer en utilisant la classe de gouttelettes (ASAE) la plus grosse indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons sans pulvérisation de ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant au Calculateur de zone tampon sans pulvérisation qui se trouve sur le site Web Canada.ca, sous la rubrique Pesticides.

#### **Cerise (douce et acide) :**

L'utilisation des méthodes ou d'équipement de pulvérisation suivants NE requiert PAS une zone tampon de pulvérisation: pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé, pulvérisateur intercalaire à écrans protecteurs ou capuchon faible garde au sol ou pulvérisateurs blindés qui assurent la dérive de pulvérisation ne sont pas en contact avec les fruits du verger des cultures ou le feuillage.

#### **PÉRIODE D'APPLICATION**

Appliquer **ANTLER 360 Unpacked** lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles, tel qu'indiqué à la section « Taux d'application de **ANTLER 360 Unpacked** ». On obtient la suppression la plus efficace lorsque le traitement est fait avant le tallage, quand les graminées indésirables sont petites et en pleine croissance.

**ANTLER 360 Unpacked** sera moins efficace lorsque les plantes subissent un stress lié à un manque ou à un excès d'humidité, à de faibles températures et/ou à une humidité relative très faible. Une repousse par le tallage peut se produire si l'application est effectuée lorsque prévaut l'une des conditions mentionnées précédemment. Dans les cultures à grand interligne où le couvert végétal peut prendre un certain temps à se former complètement, le travail du sol peut être nécessaire pour supprimer les graminées qui lèvent après le traitement.

Pour la répression ou la suppression du chiendent, appliquer **ANTLER 360 Unpacked** lorsque le chiendent est au stade 2 à 6 feuilles et lorsqu'il a de 6 à 15 cm de hauteur. Les résultats sont plus efficaces lorsque l'application est faite au stade 3 à 5 feuilles, quand le couvert du chiendent est uniforme et qu'il est en pleine croissance.

Pour les pois chiches, faire un maximum d'une application de **ANTLER 360 Unpacked** par saison avant que la culture n'ait atteint le stade 9 nœuds (18 cm de hauteur au maximum) et lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles.

Pour l'aneth et le fenugrec, appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en postlevée lorsque le fenugrec est au stade 3 à 5 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

Pour la coriandre ou l'œillet des Prairies, appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en postlevée lorsque la coriandre ou l'œillet des Prairies est au stade 2 à 5 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

Pour le carthame, appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en postlevée lorsque la culture est au stade 6 à 8 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

La canneberge tolère **ANTLER 360 Unpacked** à tous les stades de croissance; cependant, ne pas appliquer **ANTLER 360 Unpacked** entre le stade de la crosse et la pleine floraison.

Pour les oignons secs, bulbe d'échalote et l'ail appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en postlevée lorsque ces cultures sont au stade de 1 à 4 feuilles.

Pour les oignons verts appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en postlevée lorsque la culture est au stade 2 à 3 feuilles.

Pour les poireaux appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en postlevée au moins 2 semaines après le repiquage lorsque la culture est bien établie et a produit une nouvelle feuille entièrement déployée.

Appliquer **ANTLER 360 Unpacked** uniquement sur les cerisiers établis (douces et acides). Le délai d'attente avant la récole (DAAR) indiqué dans les RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

Toutes les autres cultures indiquées sur l'étiquette sont tolérantes à **ANTLER 360 Unpacked** à tous les stades de croissance. Cependant, le délai d'attente avant la récolte indiqué dans les RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

## **TAUX D'APPLICATION DE ANTLER 360 Unpacked**

Les taux à utiliser pour supprimer diverses espèces de graminées sont indiqués ci - après.  
 Appliquer **SELECT** avec l'Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC. Consulter la section sur les cultures afin de connaître le taux maximal à utiliser pour chacune des cultures.

Graminées	Stade foliaire	Taux d'application de ANTLER 360 Unpacked	Taux d'application de <sup>1</sup>	
			l'adjuvant AMIGO	l'adjuvant JOURNEY HSOC
*Sétaire (verte, glauque)	2 à 4	0,083 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v
Folle avoine				
Céréales spontanées (blé, orge, avoine)				
Pied-de-coq	2 à 6	0,083 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v
Panic capillaire				
Panic d'automne				
Panic millet				
Maïs spontané				
Alpiste des Canaries spontané				
Folle avoine	2 à 6	0,125 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v
Céréales spontanées (blé, orge, avoine)				
Sétaire (verte, glauque)				
Ivraie de perse				
Digitaire (astringente et sanguine)				
Panic millet				
Panic capillaire				
Panic d'automne				
Pied-de-coq				
Maïs spontané				
Alpiste des Canaries spontané				
Brome du Japon				
Orge queue d'écureuil				
Chiendent – répression				
Chiendent – suppression**	2 à 6	0,25 L/ha	1,0 % v/v	N/A

Pâture annuel - répression	2 à 6	0,25 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v
Brome du Japon **	2 à 6			
Orge queue d'écureuil** Maximum de 3 talles	feuilles	0,25 L/ha	1,0 % v/v	N/A

<sup>1</sup> Choisissez l'Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC

\*ANTLER 360 Unpacked appliqué à la dose de 0,083 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes énumérées dans cette partie du tableau devrait être pulvérisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Bon établissement de la culture
- Application hâtive (comme dans le tableau ci-dessus, avant le tallage)
- Ne pas mélanger en cuve avec d'autres pesticides
- Ne pas pulvériser sur les céréales d'hiver spontanées
- Infestation légère à modérée des mauvaises herbes
- Taux de fertilité et d'humidité appropriés
- Absence de stress et bonnes conditions de croissance

Si l'une des conditions susmentionnées n'est pas présente au moment de la pulvérisation, utiliser une dose de 0,125 L/ha **ANTLER 360 Unpacked**.

\*\* Pour obtenir une suppression appropriée, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.

## RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES

Cultures	Taux d'application maximum de ANTLER 360 Unpacked	Méthode d'application <sup>7</sup>	Délai d'attente avant la récolte
Semis de luzerne	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Pois cajan <sup>1,2</sup>	0,125 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
<b>Edamame, Légumineuses à gousse comestible (sous-groupe de culture 6A) :</b> Haricot ( <i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot d'Espagne, le haricot vert et le haricot jaune); Dolique ( <i>Vigna</i> spp., y compris le dolique asperge et le haricot papillon); Pois sabre ( <i>Canavalia ensiformis</i> ); Pois ( <i>Pisum</i> spp., y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le pois mange-tout et le pois sugar snap); Pois cajan ( <i>Cajanus cajan</i> ); Soja (graines immatures) ( <i>Glycine max</i> ); Pois sabre ( <i>Canavalia gladiata</i> ).	0,125 L/ha	Application terrestre seulement	21 jours
<b>Légumineuses vertes à écosser (sous-groupe de culture 6B) :</b> Haricot ( <i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de Lima); Dolique à œil noir ( <i>Vigna</i> spp.); Gourgane (fève des marais) ( <i>Vicia faba</i> ); Pois ( <i>Pisum</i> spp., y compris le petit pois anglais, le petit pois de jardin et le petit pois vert); Pois cajan ( <i>Cajanus cajan</i> ). <sup>1,2,5</sup>			
<b>Graines sèches de légumineuses (sous-groupe de culture 6C) (sauf le soja, pois de</b>	0,125 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours

<b>grande culture, lentilles, pois cajan) y compris :</b> Haricot ( <i>Lupinus</i> spp.) (y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); haricot ( <i>Phaseolus</i> spp.) (y compris le haricot de grande culture, le haricot commun, le haricot de Lima (sec), le petit haricot blanc, le haricot pinto et le haricot téparé); haricot ( <i>Vigna</i> spp.) (y compris l'adzuki, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le pois zombi et le haricot mungo noir); gourgane (fève des marais) ( <i>Vicia faba</i> ); pois chiche ( <i>Cicer arietinum</i> ); guar ( <i>Cyamopsis tetragonoloba</i> ); dolique d'Égypte ( <i>Lablab purpureus</i> ) <sup>1,2</sup>			
Carvi commun, coriandre <sup>1,5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	60 jours (graines) 30 jours(feuilles )
Angélique, mélisse, basilic, bourrache, pimprenelle, camomille, cataire, cerfeuil, sauge sclarée, balsamite, coriandre du Mexique (feuille), marrube, hysope, lavande, livèche, souci officinal, origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), capucine, persil séché, menthe pouliot, romarin, rue, sauge, sarriette (jardins et montagnes), laurier (lauriersauce), tanaisie, estragon, thym, thé des bois, aspérule odorante et absinthe <sup>1,2,4,5</sup>	0,125 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours

Anis (graine), nigelle, céleri (graine), coriandre du Mexique (graine), carvi commun, fenouil [fenouil et fenouil de Florence (graine)], baie de genévrier, livèche (graine) moutarde (graine), pavot (graine) et safran <sup>1,2,4,5</sup>	0,125 L/ha	Application terrestre seulement	60 jours
Cerise (douce et acide) <sup>1,5,8</sup> (arbres établis)	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Sarrasin <sup>1,5,7</sup>	0,125 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Bleuets en corymbe <sup>1, 4, 5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Bleuets nains <sup>1,5,9</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Canola	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Carottes, Céleri-rave, Betterave potagère (de table), Panais, Radis, Rutabaga <sup>3,5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Canneberge <sup>1,2,5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Ciboulette, Céleri, Chou Chinois (Napa) <sup>1,5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Aneth <sup>1,5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours (feuilles) 40 jours (graines)
Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique)	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours

Fenugrec <sup>1, 3, 5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours (feuille et graine)
Pois des champs	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Houblon <sup>1,4,5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	21 jours
Lentilles	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde joncée de types condimentaire et oléagineuse	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde jaune	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
<i>Brassica carinata</i>	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Oignons secs, bulbe d'échalote, et l'ail <sup>1,5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	45 jours
Oignon vert <sup>1,5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Poireau <sup>1,5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Pommes de terre	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Prairie Carnation (saponaire des vaches) <sup>1,5,6</sup>	0,125 L/ha	Application terrestre seulement	S.O.
Carthame <sup>1,5</sup>	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	70 jours

Épinard <sup>3,5</sup>	0,125 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Tournesol	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	72 jours

1. Faire un maximum d'une application par année.
2. REMARQUE : Le degré de tolérance aux herbicides, dont **ANTLER 360 Unpacked**, peut varier selon les variétés de cette culture. Comme la tolérance à **ANTLER 360 Unpacked** de toutes les variétés n'a pas été testée, utiliser d'abord **ANTLER 360 Unpacked** sur une petite parcelle de chaque variété afin de confirmer la tolérance, avant d'appliquer le produit à grande échelle. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour obtenir des renseignements sur la tolérance de certaines variétés à **ANTLER 360 Unpacked**.
3. Faire un maximum de deux applications par année. Si une autre application est nécessaire, prévoir au moins 14 jours entre la première et la seconde application.
4. Appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en un traitement généralisé dirigé vers le sol.
5. Consulter la section « USAGES LIMITÉS » de la présente étiquette pour obtenir des directives d'utilisation additionnelles.
6. Ne pas récolter les Prairie Carnation traitées pour la consommation humaine.
7. VOLUME DE PULVÉRISATION POUR L'APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer dans 28 à 55 L/ha. Augmenter les volumes de pulvérisation jusqu'à 100 L/ha si le feuillage des graminées ou des cultures devient dense.
8. Ne pas appliquer **ANTLER 360 Unpacked** directement au sommet des cerisiers doux et acide. Orienter la pulvérisation à la base de l'arbre où les mauvaises herbes graminées sont en croissance.
9. Appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en un traitement généralisé sur le feuillage des bleuets nains.

## MÉLANGES EN CUVE

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

## ANTLER 360 Unpacked ET UN HERBICIDE CONTENANT UNIQUEMENT DU BROMOXYNIL ET MCPA (PAR EXEMPLE, BUCTRIL M)

**LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) : ANTLER 360 Unpacked** peut être mélangé en cuve avec un herbicide contenant uniquement du bromoxynil et MCPA afin de supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées indésirables dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique). Appliquer dans 55 à 110 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS pulvériser ce mélange en cuve lorsque les plantes subissent un stress. NE PAS pulvériser par temps chaud et humide. Respecter toutes les mises en garde, restrictions et recommandations en matière d'application qui figurent sur l'étiquette du produit herbicide bromoxynil + MCPA. Suivre les précautions les plus rigoureuses mentionnées sur les étiquettes des divers pesticides utilisés dans le mélange en cuve.

**Période d'application :** Le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade du bouton. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, appliquer lorsque le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) a de 5 à 10 cm de hauteur et que les mauvaises herbes sont au stade de la plantule. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

**Taux d'application :** **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec un produit herbicide bromoxynil + MCPA à 280 g é.a./ha + 280 g é.a./ha et avec l'Adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

**Mauvaises herbes supprimées :** Tel qu'indiqué pour **ANTLER 360 Unpacked** utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter l'étiquette du produit herbicide bromoxynil + MCPA pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

#### **Instructions de mélange :**

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. S'il s'agit d'un mélange en cuve de **ANTLER 360 Unpacked** et d'un produit herbicide bromoxynil + MCPA pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), ajouter la quantité requise du produit herbicide bromoxynil + MCPA. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de **ANTLER 360 Unpacked**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'Adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

#### **ANTLER 360 Unpacked ET CURTAIL® M HERBICIDE**

**LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) :** **ANTLER 360 Unpacked** peut être mélangé en cuve avec CURTAIL M Herbicide pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le lin. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

Respecter les limites et restrictions et suivre toutes les précautions et recommandations énoncées sur l'étiquette de CURTAIL M Herbicide, relativement à la période d'application.

**Période d'application :** Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 15 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre 10 cm et le stade du pré-bouton. Si les mauvaises

herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

**Taux d'application :** **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec CURTAIL M Herbicide à raison de 1,5 à 2,0 L/ha et avec l'Adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

**Mauvaises herbes supprimées :** Mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de **ANTLER 360 Unpacked** et mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de Curtail M Herbicide. Consulter l'étiquette du CURTAIL M Herbicide pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

**Délai d'attente avant le pâturage :**

Ne pas faucher les cultures traitées pour nourrir le bétail ni laisser le bétail paître dans les champs traités dans les 60 jours suivant l'application.

**Instructions de mélange :**

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de CURTAIL M Herbicide requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de **ANTLER 360 Unpacked**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'Adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

**ANTLER 360 Unpacked ET MCPA ESTER**

**LIN :** **ANTLER 360 Unpacked** peut être mélangé en cuve avec MCPA Ester pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans la culture du lin. Pour les applications terrestres, pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa. Pour les applications aériennes, appliquer ce mélange en cuve dans un volume de pulvérisation d'au moins 30 L/ha à une pression de 235 kPa.

Respecter toutes les mises en garde, restrictions et recommandations en matière d'application qui figurent sur l'étiquette de MCPA Ester. Suivre les précautions les plus rigoureuses mentionnées sur les étiquettes des divers pesticides utilisés dans le mélange en cuve.

**Note : Ce mélange en cuve ne doit pas être appliqué sur les variétés de lin à basse teneur en acide linolénique.**

**Période d'application :** Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade du bouton. Ne pas traiter après le stade du bouton. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont au stade de la plantule et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

**Taux d'application :** **ANTLER 360 Unpacked** à une dose de 0,125 à 0,25 L/ha mélangé en cuve avec MCPA ESTER, et avec l'Adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 à 1,0 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

**Mauvaises herbes supprimées:** Tel qu'indiqué pour **ANTLER 360 Unpacked** utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter l'étiquette de MCPA ESTER pour connaître le taux d'application, les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées et l'information spécifique au lin.

**Instructions de mélange :**

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de MCPA ESTER requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise **ANTLER 360 Unpacked**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'Adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

**ANTLER 360 Unpacked ET LONTREL®**

**LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) : ANTLER 360 Unpacked** peut être mélangé en cuve avec Herbicide LONTREL 360, Herbicide LONTREL XC ou Herbicide LONTREL 72 pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le lin. Pulvériser dans au moins 100 L/ha liquide à une pression de 275 kPa.

Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette d'Herbicide LONTREL 360, Herbicide LONTREL XC ou Herbicide LONTREL 72.

**Période d'application :** Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 10 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre les stades de la rosette et du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

**Taux d'application :** **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve

avec Herbicide LONTREL 360 à raison de 0,56 à 0,83 L/ha, ou Herbicide LONTREL XC à 0,34 L/ha à 0,5 L/ha ou Herbicide LONTREL 72 à 280 g/ha à 415 g/ha et avec l'Adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

**Mauvaises herbes supprimées** : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée et renouée liseron.

Chardon des champs	200 g é.a./ha clopyralid Suppression durant toute la saison
	300 g é.a./ha clopyralid Suppression jusqu'à l'année suivante

**Instructions de mélange** : Pour connaître les instructions de mélange, consulter la section portant sur le mélange en cuve de **ANTLER 360 Unpacked** et d'Herbicide LONTREL 360, Herbicide LONTREL XC ou Herbicide LONTREL 72 appliqué dans le canola.

**CANOLA : ANTLER 360 Unpacked** peut être mélangé en cuve avec Herbicide LONTREL 360, Herbicide LONTREL XC ou Herbicide LONTREL 72 pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le canola. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de solution à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette d'Herbicide LONTREL 360, Herbicide LONTREL XC ou Herbicide LONTREL 72.

**Période d'application** : Le canola peut être traité entre les stades 2 et 6 feuilles. Appliquer lorsque les graminées sont entre les stades 2 et 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le chardon des champs doit être traité lorsqu'il est entre les stades de la rosette et du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

**Taux d'application** : **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec Herbicide LONTREL 360 à raison de 0,42 à 0,83 L/ha, ou Herbicide LONTREL XC à 0,25 L/ha à 0,5 L/ha ou Herbicide LONTREL 72 à 210 g/ha à 415 g/ha et avec l'Adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

**Mauvaises herbes supprimées** : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée.

Renouée liseron	200 g é.a./ha clopyralid Suppression durant toute la saison
Chardon des champs	150 g é.a./ha clopyralid Suppression des parties aériennes durant 6 à 8 semaines 200 g é.a./ha clopyralid a Suppression durant toute la saison 300 g é.a./ha clopyralid a Suppression jusqu'à l'année suivante

**Instructions de mélange** :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.

3. Ajouter la quantité d'Herbicide LONTREL 360, Herbicide LONTREL XC ou Herbicide LONTREL 72 requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise **ANTLER 360 Unpacked**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'Adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

#### **ANTLER 360 Unpacked ET UN HERBICIDE CONTENANT UNIQUEMENT DE L'IMAZÉTHAPYR(PAR EXEMPLE, PURSUIT 240)**

**POIS DE GRANDE CULTURE :** **ANTLER 360 Unpacked** peut être mélangé en cuve avec un herbicide contenant uniquement de l'imazéthapyr pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les pois de grande culture. Appliquer dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette du produit herbicide imazéthapyr.

**Période d'application :** Les pois de grande culture peuvent être traités jusqu'au stade 6 feuilles trifoliées. Traiter lorsque le blé spontané, l'orge spontanée, la folle avoine et la sétaire verte sont au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer jusqu'au stade 4 feuilles pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

**Taux d'application :** **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec un produit herbicide imazéthapyr à 50,4 g m.a/ha et avec l'Adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

**Mauvaises herbes supprimées :** Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané ainsi que les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette du produit herbicide imazéthapyr.

#### **Instructions de mélange :**

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. S'il s'agit d'un mélange en cuve de **ANTLER 360 Unpacked** et d'un produit herbicide imazéthapyr pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans les pois de grande culture, ajouter la quantité requise du produit herbicide imazéthapyr. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de **ANTLER 360 Unpacked**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'Adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC avec le

- reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
  7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
  8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

### **ANTLER 360 Unpacked ET MUSTER®**

**CANOLA :** **ANTLER 360 Unpacked** peut être mélangé en cuve avec **MUSTER** pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le canola. Pulvériser dans au moins 100 L/ha d'eau à une pression de 275 kPa. Bien suivre les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de **MUSTER**.

**Période d'application :** Le canola peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'à l'apparition des boutons floraux. Pulvériser lorsque les graminées sont aux stades 2 à 6 feuilles et lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont entre les stades du cotylédon et 6 feuilles. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

**Taux d'application :** **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec **MUSTER** à raison de 20 ou 30 g/ha et avec l'Adjuvant **AMIGO** à une concentration de 0,5 % v/v ou avec **JOURNEY HSOC** à raison de 0,5 % v/v.

#### **Mauvaises herbes supprimées :**

**MUSTER à raison de 20 ou 30 g/ha :** folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, avoine spontanée, blé spontané, ortie royale, moutarde des champs, renouée scabre, sagesse-des-chirurgiens (semis printaniers), tabouret des champs\* et amarante à racine rouge.

*\*Répression du tabouret des champs à la dose réduite. Appliquer sur le tabouret des champs au stade 1 à 4 feuilles.*

#### **Instructions de mélange :**

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de **MUSTER** requise au réservoir. Continuer à agiter.
4. Aussitôt que le **MUSTER** est en suspension, ajouter la quantité **ANTLER 360 Unpacked** requise au réservoir. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'Adjuvant **AMIGO** avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Pour des remplissages répétés, préparer une bouillie de **MUSTER** et ajouter le volume d'eau nécessaire dans le réservoir du pulvérisateur avant d'ajouter **ANTLER 360 Unpacked** et l'Adjuvant **AMIGO** ou avec **JOURNEY HSOC**.
8. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie

reposer jusqu'au lendemain.

9. Immédiatement après l'emploi, consulter l'étiquette de MUSTER pour obtenir les directives de nettoyage approprié du réservoir.

**ANTLER 360 Unpacked ET HERBICIDE LIBERTY® 150 SN ou INTERLINE™  
HERBICIDE ou JUSTICE™ – PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE  
LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA  
PAIX) SEULEMENT**

**CANOLA : Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium (p. ex., variétés ou hybrides appelés LIBERTYLINK).**

ANTLER 360 Unpacked peut être mélangé en cuve avec l'Herbicide LIBERTY 150 SN ou INTERLINE Herbicide ou JUSTICE pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha à une pression de 275 kPa. Pour les applications aériennes, appliquer ce mélange en cuve dans un volume de pulvérisation d'au moins 55 L/ha à une pression de 300 kPa.

Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de l'Herbicide LIBERTY 150 SN ou INTERLINE Herbicide ou JUSTICE.

Produits	Taux d'application/ ha	Mauvaises Herbes Supprimées	Période d'application
ANTLER 360 + LIBERTY 150 SN + ou INTERLINE Herbicide ou JUSTICE + Adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC	42 mL/ha + 2,67 ou 4,0 L/ha + 0,5% v/v	Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée en plus des autres graminées nuisibles et mauvaises herbes à feuilles larges énumérées sur l'étiquette d'Herbicide LIBERTY 150 SN ou INTERLINE Herbicide ou JUSTICE à un taux de 2,67 à 4,0 L/ha.	Les variétés de canola tolérantes au glufosinate ammonium peuvent être traitées à partir du stade cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette d'Herbicide LIBERTY 150 SN ou INTERLINE Herbicide ou JUSTICE pour la période d'application sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges à un taux de 2,67 ou 4,0 L/ha.

<b>ANTLER 360 Unpacked</b> + <b>LIBERTY 150 SN ou INTERLINE Herbicide ou JUSTICE</b> + <b>Adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC</b>	125 mL/ha + 3,33 ou 4,0 L/ha + 0,5 % v/v	Les espèces de mauvaises herbes énumérées sur les étiquettes de <b>ANTLER 360 Unpacked</b> et Herbicide LIBERTY 150 SN ou INTERLINE Herbicide ou JUSTICE plus Orge agréable, Brome du Japon germiné au printemps, Brome de toit germiné au printemps.	Les variétés de canola tolérantes au glufosinate ammonium peuvent être traitées à partir du stade cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance indiqué sur les étiquettes de <b>ANTLER 360 Unpacked</b> et Herbicide LIBERTY 150 SN ou INTERLINE Herbicide ou JUSTICE, quand l'orge agréable est au stade de 1 à 4 feuilles avec un maximum de 2 talles et les bromes du Japon et de toit germinés au printemps sont au stade 1 à 6 feuilles jusqu'à l'apparition de la 1 <sup>er</sup> talle
<b>Facet L</b> + <b>ANTLER 60</b> <b>Unpacked</b> + <b>Herbicide LIBERTY 150 SN ou INTERLINE Herbicide</b> + <b>Adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC</b>	0,28 L/ha + 42, 83, ou 125 mL/ha 3 + 3,33 L/ha + 0,5 % v/v	Pour une suppression accrue et plus uniforme du gaillet gratteron et des graminées annuelles.	Appliquer dans 100 L/ha d'eau. Appliquer lorsque le canola est entre les stades 2 à 6 feuilles.

#### Instructions de mélange :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Verser la quantité appropriée d'Adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC dans le réservoir. Continuer à agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'Herbicide LIBERTY 150 SN ou

- INTERLINE Herbicide ou JUSTICE dans le réservoir. Mettre le système d'agitation en marche.
5. Verser la quantité appropriée de **ANTLER 360 Unpacked** et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
  6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
  7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
  8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
  9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de detergent.

#### **ANTLER 360 Unpacked ET HERBICIDE LIBERTY® 200 SN – EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT**

**CANOLA :** Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium (p. ex., variétés ou hybrides appelés LIBERTYLINK).

**ANTLER 360 Unpacked** peut être mélangé en cuve avec l'Herbicide LIBERTY 200 SN pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'eau moins 110 L/ha à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de l'Herbicide LIBERTY 200 SN.

**Période d'application :** Les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium peuvent être traitées à partir du stade du cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette de l'Herbicide LIBERTY 200 SN pour connaître la période d'application aux doses de 2,0 ou de 2,5 L/ha sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges.

**Taux d'application :** **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,042 mL/ha mélangé en cuve avec l'Herbicide LIBERTY 200 SN à raison de 2,0 à 2,5 L/ha et avec l'Adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

**Mauvaises herbes supprimées :** Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée, en plus des autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette de l'Herbicide LIBERTY 200 SN, aux doses de 2,0 et de 2,5 L/ha.

#### **Instructions de mélange :**

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de detergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Verser la quantité appropriée d'Adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC dans le réservoir. Continuer à agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'Herbicide LIBERTY 200 SN dans le réservoir. Mettre le système d'agitation en marche.
5. Verser la quantité appropriée **ANTLER 360 Unpacked** et le reste d'eau nécessaire

- pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
  7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
  8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
  9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

## **USAGES LIMITÉS**

### **AVIS À L'UTILISATEUR :**

### **LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Winfield United Canada, ULC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Winfield United Canada, ULC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

<b>Culture</b>	<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	<b>Taux d'application<sup>1</sup> de ANTLER 360 Unpacked</b>	<b>d'Adjuvant AMIGO</b>	<b>de JOURNEY HSOC</b>	<b>Observations</b>
----------------	------------------------------------	--	-------------------------	------------------------	---------------------

<b>PRAIRIE CARNATION</b> (saponaire des vaches)	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de <b>ANTLER 360 Unpacked.</b> Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> postlevée des mauvaises herbes et de la culture.  Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.  Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha.  Ne pas récolter les œillets des Prairies traités destinés à la consommation humaine.  <b>Application terrestre seulement.</b>
---	---	------------	-----------	-----------	---

<p><b>Edamame et Légumineuse s à gousse comestible (sous-groupe de culture 6A)</b></p> <p>: Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot d'Espagne, le haricot vert et le haricot jaune); Dolique (<i>Vigna</i> spp., y compris le dolique asperge et le haricot papillon); Pois sabre (<i>Canavalia ensiformis</i>); Pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le pois mange-tout et le pois sugar snap); Pois cajan (<i>Cajanus cajan</i>); Soja (graines immatures) (<i>Glycine max</i>); Pois sabre (<i>Canavalia gladiata</i>). Légumineuses vertes à écosser (sous-groupe de culture 6B)</p> <p>: Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de Lima); Dolique à œil noir (<i>Vigna</i> spp.); Gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba</i>); Pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le petit pois anglais, le petit pois de</p>	<p>Graminées retrouvées sur l'étiquette de <b>ANTLER 360 Unpacked</b>. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.</p>	<p>0,125 L/ha</p>	<p>0,5 % v/v</p>	<p>0,5 % v/v</p>	<p><b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b></p> <p>Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> en post- levée des mauvaises herbes et de la culture.</p> <p>Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.</p> <p>Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha.</p> <p>Respecter un DAAR de 21 jours.</p> <p><b>Application terrestre seulement.</b></p>
---	---	-------------------	------------------	------------------	--

jardin et le petit

pois vert); Pois cajan ( <i>Cajanus cajan</i> ).					
<b>CERISE (DOUCE ET ACIDE)</b>	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 à 0,25 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	0,5 % v/v	<p><b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b>            Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> aux cerisiers (douces et acides) et postlevée des mauvaises herbes. Ne pas appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> directement au sommet des cerisiers.            Orienter le jet à la base des arbres où les graminées poussent.            Une application inappropriée de <b>ANTLER 360 Unpacked</b> risque d'endommager la culture.</p> <p>Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.</p> <p>Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha.</p> <p>Respecter un DAAR de 14 jours.</p> <p><b>Application terrestre seulement.</b></p>

<b>BLEUET EN CORYMBE ET NAIN</b>	Graminées indiquées sur l'étiquette de <b>ANTLER 360 Unpacked</b> . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 à 0,25 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	0,5 % v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> postlevée des mauvaises herbes et de la culture.  Faire un maximum d'une application par année, en postlevée, avec de l'équipement terrestre.  Pour les bleuets en corymbe, appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Pour les bleuets nains, appliquer en un traitement généralisé sur le feuillage de la culture.  Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.  Respecter un DAAR de 14 jours pour les bleuets en corymbe et un DAAR de 30 jours pour les bleuets nains.  <b>Application terrestre seulement.</b>
<b>CORIANDRE, CARVI</b>	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 à 0,25 L/ha Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked</b> + Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	0,5 à 1,0 % v/v Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked</b> + Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	0,5 % v/v Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked</b> + Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> postlevée des mauvaises herbes et de la culture..  Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.  Respecter un DAAR de 30 jours pour les feuilles et de 60 jours pour les graines. <b>Application terrestre seulement.</b>

<b>ANETH</b>	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 à 0,25 L/ha  Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked</b> + Adjuvant AMIGO de cette étiquette.	0,5 à 1,0 % v/v  Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked</b> + Adjuvant AMIGO de cette étiquette.	0,5 % v/v  Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked</b> + Adjuvant AMIGO de cette étiquette.	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> postlevée des mauvaises herbes et la culture lorsque l'aneth est au stade 3 à 5 feuilles.  Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.  Respecter un DAAR de 30 jours pour les feuilles et de 40 jours pour les graines.  <b>Application terrestre seulement.</b>
<b>CIBOULETTE</b>	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette	0,125 à 0,25 L/ha  Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked</b> + Adjuvant AMIGO de cette étiquette.	0,5 à 1,0 % v/v  Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked</b> + Adjuvant AMIGO de cette étiquette.	0,5 % v/v  Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked</b> + Adjuvant AMIGO de cette étiquette.	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.  Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha.  Respecter un DAAR de 30 jours.  <b>Application terrestre seulement.</b>

Angélique, mélisse, basilic, bourrache, pimprenelle, camomille, cataire, cerfeuil, sauge sclarée, balsamite, coriandre du Mexique (feuille), marrube, hysope, lavande, livèche, souci officinal, origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), capucine, persil séché, menthe pouliot, romarin, rue, sauge, sarriette (jardins et montagnes), laurier (lauriersauce), tanaisie, estragon, thym, thé des bois,	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette	0,125 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> postlevée des mauvaises herbes et la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. <b>Application terrestre seulement.</b>
--	---	------------	-----------	-----------	---

aspérule odorante et absinthe					
Anis (graine), nigelle, céleri (graine), coriandre du Mexique (graine), carvi commun, fenouil [fenouil et fenouil de Florence (graine)], baie de genévrier, livèche (graine) moutarde (graine), pavot (graine) et safran	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> après la levée des mauvaises herbes et la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 60 jours. <b>Application terrestre seulement.</b>

<b>SARRASIN<sup>1</sup></b>	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> postlevée des mauvaises herbes et la culture.  Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre ou de l'équipement aérienne.  Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 – 55 L/ha avec de l'équipement aérienne. Augmenter à 100 L/ha si la graminée ou de la culture devient dense. Respecter un DAAR de 60 jours.
<b>HOUBLON</b>	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 à 0,25 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	0,5 % v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> post levée des mauvaises herbes et la culture.  Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 21 jours. <b>Application terrestre seulement.</b>

<b>FENUGREC</b>	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de <b>ANTLER 360 Unpacked.</b>	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked + Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.</b>	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked + Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.</b>	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked + Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.</b>	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> postlevée lorsque le fenugrec est au stade 3 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. <b>Application terrestre seulement.</b>
<b>OIGNONS SECS, BULBE D'ÉCHALOT E, ET L'AIL</b>	Mauvaises herbes annuelles retrouvées sur l'étiquette de <b>ANTLER 360 Unpacked.</b>	0,125 à 0,25 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> post levée lorsque la culture est au stade 1 à 4 feuilles.  Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Une seule application par année. Respecter un DAAR de 45 jours.  <b>Application terrestre seulement.</b>
<b>OIGNON VERT</b>	Mauvaises herbes annuelles retrouvées sur l'étiquette de <b>ANTLER 360 Unpacked.</b>	0,125 - 0,25 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v		<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked.</b> postlevée lorsque la culture est au stade 2 à 3 feuilles.  Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de 14 jours.  <b>Application terrestre seulement.</b>

<b>POIREAU</b>	Mauvaises herbes annuelles retrouvées sur l'étiquette de <b>ANTLER 360 Unpacked.</b>	0,125 - 0,25 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v		<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked.</b> postlevée au moins 2 semaines après le repiquage lorsque la culture est bien établie et a produit une nouvelle feuille entièrement déployée.  Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre.  Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.  Respecter un DAAR de 14 jours.  <b>Application terrestre seulement.</b>
<b>CARTHAME</b>	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de <b>ANTLER 360 Unpacked</b>	0,125 à 0,25 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	0,5 % v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> postlevée lorsque le carthame est au stade 6 à 8 feuilles.  Faire un maximum d'une application par année, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L d'eau/ha.  Respecter un DAAR de 70 jours.  <b>Application terrestre seulement.</b>

<b>ÉPINARD</b>	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de <b>ANTLER 360 Unpacked.</b>	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked + Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.</b>	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked + Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.</b>	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour <b>ANTLER 360 Unpacked + Adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.</b>	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b>  Faire un maximum de deux applications par année à 14 jours d'intervalle, en postlevée, avec de l'équipement terrestre, lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles.  Respecter un DAAR de 14 jours.  <b>Application terrestre seulement.</b>
<b>CANNEBERGE</b>	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 à 0,25 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	0,5 % v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> post levée des mauvaises herbes et de la culture. Ne pas appliquer entre le stade de la crosse et la pleine floraison.  Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.  Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha.  Respecter un DAAR de 30 jours.  <b>Application terrestre seulement.</b>

<b>BETTERAVE POTAGÈRE (DE TABLE), PANAIS, CAROTTES, RADIS, RUTABAGA, CÉLERI-RAVE</b>	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 à 0,25 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	0,5% v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> postlevée des mauvaises herbes et de la culture avec de l'équipement terrestre. Faire un maximum de deux applications par année. Si une autre application est nécessaire, prévoir au moins 14 jours entre la première et la seconde application. <b>Ne pas appliquer plus de 0,25 L/ha (90 grammes m.a./ha) par</b>
					<b>saison de croissance.</b> Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. <b>Application terrestre seulement.</b>
<b>CHOU CHINOIS (NAPA), CÉLERI<sup>1</sup></b>	Graminées indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 - 0,25 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	0,5 % v/v	<b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer <b>ANTLER 360 Unpacked</b> post levée des mauvaises herbes et la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. <b>Application terrestre seulement.</b>

<sup>1</sup> Choisissez ADJUVANT AMIGO ou JOURNEY HSCO

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de gestion de la résistance, il importe de noter que **ANTLER 360 Unpacked** est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **ANTLER 360 Unpacked** et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner **ANTLER 360 Unpacked** ou les herbicides du même groupe (groupe 1) avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Winfield United Canada, ULC au 1-888-975-4769.

Arysta LifeScience et le logo d'Arysta LifeScience sont des marques de commerce d'une société du groupe UPL Corporation Limited. AMIGO et INTERLINE sont des marques déposées d'une Société du groupe UPL Corporation Limited. BUCTRIL est une marque déposée de Bayer. CURTAIL sont des marques déposées de Dow AgroSciences LLC.

LONTREL 360 et MUSTER est une marque déposée de FMC Corporation.

PURSUIT et LIBERTY sont des marques déposées de BASF.

**ANTLER 360 Unpacked et JOURNEY HSOC est une marque déposée de Winfield Solutions, LLC.**

© Société du groupe Arysta LifeScience, 2019.